

« Politique d’accessibilité des formations professionnelles aux personnes en situation de handicap »

Article 1 : Objet de la politique d’accessibilité

L’objectif est de favoriser l’inclusion des personnes en situation de handicap en leur permettant un meilleur accès à la formation et une sécurisation de leur parcours.

Les formations sont organisées dans les locaux du client ou en distanciel.

Article 2 : Application de la politique d’accessibilité

METAMICRO garantit aux personnes en situation de handicap un accueil et une écoute de leurs besoins et un traitement de leur demande sans discrimination.

METAMICRO diffuse la politique d’accessibilité auprès de l’ensemble des acteurs impliqués, et notamment auprès des clients organisant les formations dans leurs locaux.

METAMICRO s’engage à orienter toute personne en situation de handicap auprès des acteurs utiles et évaluer les possibilités d’ajustements pédagogiques et d’accessibilité aux formations proposées.

METAMICRO s’engage à analyser la faisabilité des adaptations pédagogiques des formations présentées dans le « Catalogue des formations ».

METAMICRO s’assure auprès de ses clients de la mise en œuvre des adaptations matérielles afin de répondre aux situations de handicap.

Article 3 : Nomination d’un référent handicap

METAMICRO a mis en place un référent handicap, également référent pédagogique.

Le référent handicap est l’interlocuteur privilégié de la thématique Handicap pour l’ensemble des intervenants internes et externes des formations professionnelles. Il pilote toutes les actions nécessaires à l’analyse d’une situation spécifique.

Article 4 : Veille Handicap

METAMICRO entretient le savoir-faire et les connaissances du référent handicap par une veille active sur les sujets de formation professionnelle.

Réseau de partenaires et organismes :

Accompagnement sur une recherche de formation adaptée :

Cap Emploi Ile-de-France UNIRH 75

Lieu : Le Chaumont 43 bis rue d'Hautpoul

75019 PARIS

Tél : 01 44 52 40 60

<https://www.capemploi-75.com/>

Les conseillers de Cap Emploi peuvent aider à définir un projet de formation adapté, à trouver des financements et à aider dans les démarches.

AGEFIPH Ile-de-France :

Délégation régionale

Lieu : 24/28 Villa Baudran 21/37 rue de Stalingrad -

Immeuble Le Baudran

94110 Arcueil

Tél : 0800111009

<https://www.agefiph.fr/>

Les missions locales :

<https://www.mission-locale.fr/annuaire/agences/ile-de-france>

<https://www.unml.info/les-missions-locales/annuaire/ile-de-france/>

<https://www.defi-metiers.fr/dossiers/panorama-des-acteurs-franciliens-du-handicap>

Inscription au [reseau-handicap.com](https://labonneformation.pole-emploi.fr/) (1er réseau social Emploi et Handicap) avec publication des formations

<https://labonneformation.pole-emploi.fr/>

<https://handicap.paris.fr/etudier-se-former-travailler/se-former/>

Livret blanc par [Handicap.fr](https://informations.handicap.fr/a-livre-blanc-handinorme-11137.php) : Comment accueillir une personne en situation de handicap

<https://informations.handicap.fr/a-livre-blanc-handinorme-11137.php>

<https://www.handinorme.com/>

Formation

[https://www.cqfd-formation.fr/decouvrir-le-](https://www.cqfd-formation.fr/decouvrir-le-handicap.htm?qclid=EAlalQobChMIk8GZitT26QIVi53VCh06Vgd2EAMYAiAAEgKcGvD_BwE)

[handicap.htm?qclid=EAlalQobChMIk8GZitT26QIVi53VCh06Vgd2EAMYAiAAEgKcGvD_BwE](https://www.cqfd-formation.fr/decouvrir-le-handicap.htm?qclid=EAlalQobChMIk8GZitT26QIVi53VCh06Vgd2EAMYAiAAEgKcGvD_BwE)

Organismes

Quelques organismes œuvrent pour la formation des personnes en situation de handicap :

- [AGEFIPH](#) : Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées.
- [AFPA](#) : Association pour la Formation Professionnelle des Adultes.
- [INSHEA](#) : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés.

Article 5 : Amélioration continue

METAMICRO s'engage à sensibiliser régulièrement ses équipes pédagogiques et administratives à la prise en charge des personnes en situation de handicap, notamment en communiquant sur le dispositif de veille. Les situations de handicap sont intégrées dans le processus d'amélioration continue des activités de formation.

MAJ Mai 2024